Printemps 2017 — nº 48

# Le Rassembleur

Bulletin du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec de la région Montréal—Laval

## Le service public, source de richesse... collective?

# Où est l'indignation, où se trouve la mobilisation?

Les jours, les semaines et les mois passent et il semble que le temps s'est arrêté, même mort! Les gens sont indifférents; ils sont pris dans la neige, dans la glace même. Rien ne semble déranger personne : une police corrompue, des maires qui, l'un derrière l'autre, sont jugés coupables et condamnés à la prison. Des politiciens qui prennent des décisions complètement ridicules. Des sondages sur les prochaines élections provinciales qui nous donnent les libéraux avec une nette avance malgré certaines histoires pas claires et douteuses.

La liste pourrait s'allonger pendant plusieurs minutes, mais à quoi bon? Tout le monde s'en fout! À regarder notre société en ce moment, et depuis plusieurs années, nous pouvons presque nous avouer vaincus. À quoi bon vous écrire ce texte, quand nous savons très bien que personne ne le lira. Pour nous motiver depuis quelques jours, nous avons appris que les dirigeants de Bombardier se sont voté des augmentations de salaire de plus de 48 %! Bien oui! Et ce, même si l'été dernier, les différents paliers de gouvernement ont donné plus de 3 milliards à cette compagnie presque publique pour l'aider à survivre. Non, mais, voilà pourquoi les gens ne bougent pas; ils sont pétrifiés sur place. On leur prend en impôts une partie de leur argent durement gagné et on la donne à un homme qui gagne 8,3 millions pour l'augmenter à 12,5 millions par année. Pourquoi se plaindre? Tout va bien chers citoyens! On le répète souvent : si vous ne vous occupez pas de la politique, c'est elle qui s'occupera de vous.

Qu'est-ce que ça vous prend pour allumer, c'est quoi le problème? Sur un mur du grand théâtre, on peut y lire : vous n'êtes pas tannés de mourir, bande de CAVES! Ne trouvez-vous pas que ceci répond à la situation que nous vivons actuellement?

Bien, justement, il ne faut pas mourir : nous devons nous relever et nous devons nous sortir les doigts du nez. Les employés de l'État, les étudiants, les travailleurs, les femmes, les hommes, les citoyens, vous avez une obligation. Vous devez cesser d'hiberner et devez sortir de votre trou, de votre caverne et aller voir la lumière dehors. Nous devons avoir de l'espoir, nous devons nous remettre à y croire, croire en l'espoir de changer les choses pour nous sauver. Un peuple sans oxygène est un peuple qui ne respire plus, un peuple qui se meurt, un peuple qui disparait.

L'arrivée de Gabriel Nadeau-Dubois et de Paul St-Pierre-Plamondon dans le paysage politique, peu importe leur allégeance, ouvre la porte aux changements et bouscule les plans d'organisation des vieux partis. Oui, ils gueulent, ils disent des énormités, ils sortent des sentiers, ils ne suivent aucune ligne de conduite. Enfin, ils dérangent!

Est-ce qu'ils sont dangereux? Oui. Et puis, qu'ils le soient ! En 2012, ils ont vécu sur de l'espoir et le peuple a respiré et a oxygéné son gouvernement pour une petite période, mais ils l'ont fait! Ils ont espéré, l'espoir a créé une mobilisation et une

solidarité encore inatteignable au Québec. Les Harel, Duceppe, Charron, Parizeau, Bourassa, Lesage, Landry, Desjardins, Bureau-Blouin, Nadeau-Dubois et St-Pierre-Plamondon ont tous un point en commun : ils ont arrêté de chialer, ils se sont indignés, mobilisés, solidarisés et ils se sont impliqués.

Nous avons les modèles, nous sommes indignés. Nous devons respirer, nous prendre en main et nous investir, peu importe le niveau d'implication. Levez la tête, souriez, c'est le printemps! Votre milieu vous appartient : prenez-en le contrôle, peu importe la façon, peu importe le niveau, il est à vous! Comme votre école, votre quartier, votre ville, vos gouvernements, vos milieux de travail, ils sont à vous! L'indignation, la mobilisation et la solidarité réaliseront ensemble de grandes choses. À nous de les mettre à notre service!

**Jean-François Sylvestre**
**Président régional**

# Quand ton GPS t'envoie dans le mur !

Jeanne n'en peut plus. Après avoir œuvré dans le privé pendant plusieurs années, elle est entrée dans la FP où elle travaille depuis 20 ans. Pendant toutes ces années, elle s'est fait un devoir d'être l'employée modèle, celle qui aide ses collègues, celle qui dépanne ses gestionnaires. Elle se disait qu'un jour, si elle avait besoin d'une faveur, ses employeurs lui retourneraient sûrement l'ascenseur. Mais voilà 5 ans qu'elle attend, et l'ascenseur ne revient pas.

Il y a 5 ans, Jeanne a demandé un transfert parce qu'elle n'en peut plus des bouchons de circulation. On lui a d'abord promis de l'aider, puis on lui a suggéré d'attendre, et on lui a dit d'aller faire des démarches, mais toujours rien. Depuis quelques mois, une nouvelle gestionnaire est en poste et celle-ci ne cesse de rabrouer Jeanne. Elle la surveille et la critique sur tout. Ajoutons à cela la surcharge de travail, Jeanne est au bout du rouleau. Souffrant d'insomnie, elle consulte. Le diagnostic tombe : épuisement professionnel. Elle doit prendre du repos. Mais voilà qu'elle se questionne. Devrait-elle faire un grief pour harcèlement ? Même à 60 ans, sa situation financière ne lui permet pas de prendre sa retraite. Si elle prend un congé pour plusieurs mois, comment pourrait-elle à son retour, convaincre un employeur de sa région de lui donner sa chance? Cette absence serait-elle un frein à son transfert ? Et aura-t-elle la capacité de se mettre à jour sur les changements quand elle réintègrera son poste ? Et si elle reste en poste, combien de temps pourrait-elle subir les pressions ? Jeanne est perdue; elle aimerait avoir une GPS pour lui indiquer la direction à prendre. Si elle part, son employeur saura-t-il de quoi elle souffre ? Est-ce que ses collègues vont l'apprendre ? Est-ce que ce congé va nuire à ses possibilités de promotion ? Se poserait-elle les mêmes questions si elle s'était cassé un bras?

Si le cas de Jeanne est semblable au vôtre, sachez que votre syndicat peut vous aider. Informez-vous auprès de votre délégué. Vous avez des droits et les connaître peut vous aider à prendre une décision. En vous renseignant bien sur les différents scénarios, vous serez mieux outillés pour répondre aux exigences de l'employeur. Quoi dire ou ne pas dire dans un certificat médical. À quoi m'attendre à mon retour ? Vous avez une assurance collective, consultez-la pour savoir à quoi vous attendre du côté financier.

Il y a quelques semaines, je suis allée au lancement d'un petit guide qui pourrait vous aider. L'organisme "Action autonomie", collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal, a préparé ce guide pour répondre à plusieurs questions. Je vous invite à le consulter sur le site www.actionautonomie.qc.ca.

Laissez de côté les tabous et prenez soin de votre santé. La santé mentale, on en parle partout et pourtant le silence qui l'entoure fait souffrir autant que la maladie elle-même. La santé, c'est ce qu'on a de plus précieux dans la vie, donnons-lui toutes les chances.

**Marie Claire Baigner**
**Vice-présidente**

# La désignation provisoire

## Une liberté de gestion coûteuse en crédibilité !

Parmi les dispositions de la convention collective, l'une de celles qui heurtent régulièrement la compréhension de nos membres, c'est la désignation provisoire d'employé à la tâche de chef d'équipe, ou à des tâches relevant d'un corps d'emploi de niveau supérieur, d'un professionnel, voire même d'un cadre. Très souvent utilisé par l'employeur et trop rarement expliqué auprès des employés, l'usage de ces dispositions perturbe constamment la perception d'équité, torpille la mobilisation des équipes de travail et rompt les liens ténus de confiance envers l'employeur.

Au-delà des prérogatives de l'État inscrites à l'article 70 de la Loi sur la fonction publique, l'employeur dispose à cet effet, dans nos conventions collectives, d'articles consacrant son droit exclusif de gestion dans les processus de dotation. Il en est ainsi lors d'affectation temporaire, par la désignation intérimaire d'employés à des tâches et des fonctions réputées de niveau supérieur.

L'article 5-20.18 énonce que « la période pendant laquelle l'employé se voit confier temporairement des attributions de chef d'équipe en raison des nécessités du service ne doit pas excéder huit (8) mois par année financière dans cette fonction ». L'article 5-20.19 y précise que l'employeur « peut procéder par désignation à titre provisoire » auprès de permanents appartenant préférablement à une classe d'emploi d'un niveau égal ou supérieur. Plus loin, l'article évoque que les employés du même secteur de travail et inscrits à la LDA ou la banque de personnes qualifiées peuvent être considérés et désignés, « s'il y a lieu ». La période de remplacement de plus de six mois ne peut se prolonger au-delà d'un 9e mois, dans la mesure où l'employeur procède à la dotation du poste.

De fait, l'employeur qui épuise toutes les « belles suggestions » de ces articles de la convention collective, en jugeant l'application de ces critères de sélection impossibles à remplir, peut ultimement choisir l'employé à sa préférence, sans autres obligations d'aptitudes. Les exigences de la directive de classification, inscrites pour ce poste, sont sans effet lors d'une désignation à titre provisoire. Il en est également ainsi lors la désignation provisoire d'un gestionnaire ou d'un professionnel « en intérim ».

Il va sans dire que l'employeur n'a aucune obligation, et encore moins d'intérêt, à divulguer le déroulement de son processus de désignation par l'épuisement des critères de sélection ayant mené à son choix. Toutefois, la confidentialité de la décision de l'employeur titille les curiosités les plus malsaines et donne de l'eau au moulin de tous les préjugés. Ce type de décision de gestion, spécialement celle qui n'offre aucun consensus auprès des employés, n'alimente que les tensions larvées au sein des équipes de travail.

Au chapitre du traitement, une prime de chef d'équipe de 5 % s'ajoute au salaire. L'article 10-42.08 précise que l'employé s'y qualifie après 5 jours ouvrables consécutifs de travail à cette tâche. La prime de remplacement temporaire et de désignation provisoire prévue à l'article 10-42.09 est similaire à la précédente, en matière de traitement et de délai de qualification. Toutefois, ni l'une ni l'autre n'est admissible à la cotisation et au calcul de la retraite. Certaines ententes ont été convenues depuis, redéfinissant les conditions applicables à la désignation de chef d'équipe, dans certains secteurs de travail et pour des corps d'emploi particuliers. Notamment, c'est le cas des techniciens en vérification fiscale et des agents de recouvrement de l'Agence du revenu. L'expérience nous confirme que l'employeur abandonne graduellement la dotation de poste permanent de chef d'équipe, au prix d'une certaine précarité conventionnée, au bénéfice d'une meilleure adhésion de ces nouveaux gradés, aux desseins de l'employeur.

**Louis Jubinville**
**Représentant technique**

# La langue au travail

Au cours des mois de janvier et février, le collectif « languedutravail.org » a effectué un sondage sur la langue française dans les milieux de travail. Il voulait, par ce sondage, dresser un portrait des enjeux en langue française pour les jeunes de 18 à 35 ans.

Ce collectif a pour mission de promouvoir, de diffuser et de présenter divers outils offerts dans le but d'aider les travailleurs et les organisations à travailler en français. Plusieurs parmi vous ont répondu à mon appel et ont complété le sondage. Je vous en remercie grandement.

Les gens de 20 à 35 ans représentent 70,4 % des répondants, soit 497 répondants sur 706 au total. Le taux de participation provenant de la région de Montréal-Laval s'élevait à 40,66 %. Tous les secteurs de travail étaient répertoriés. De ce fait, 28,75 % des répondants provenaient des services publics et gouvernementaux.

**O kom la nège a négé, Ma vit è 1 jardin d jvr**

- E Nelligan

Selon le sondage, la grande majorité des travailleurs communique en français dans leur milieu de travail. Toutefois, seulement 40 % des communications externes s'effectuent en français.

Au niveau des services publics, 66 % des répondants utilisent peu ou pas l'anglais dans leur travail, ce qui est une excellente nouvelle pour nous. Cela en surprend peut-être, mais le résultat du sondage est clair : la protection de la langue de Molière est un enjeu important pour nos jeunes. Près de 90 % des jeunes de 18 à 35 ans ont répondu que cette protection était un enjeu important ou très important pour eux.

Oui, nous sommes constamment en contact avec l'anglais et nous nous sentons parfois submergés par cette langue. Mais, il est rassurant de voir le résultat de cette consultation. Nos jeunes ont à cœur la protection du français et de son utilisation. Donc, continuez à parler en français au travail, demandez d'être servi en français, travaillez en français. Ensemble, on protègera cette langue qui nous est si chère et qui nous représente.

Vous pouvez consulter les résultats du sondage en vous rendant au : languedutravail.org/sites/default/files/rapport_sondage_ftq_ldt_final.pdf

Si vous désirez en connaître davantage sur la protection de la langue française dans nos milieux de travail, rendez-vous au : languedutravail.org/

**Karine Dextras Paquette**
**Représentante régionale des jeunes**

# L'ANXIÉTÉ – Les femmes connaissent bien !

Les différentes études s'entendent sur un constat : les femmes sont plus anxieuses que les hommes. D'aucuns répondront qu'elles s'expriment davantage. Autre constat : les femmes sont de très grandes consommatrices d'antidépresseurs, et elles sont plus nombreuses à être mises en arrêt de travail.

Surpris par ces résultats ? Nullement. Les femmes ont plus tendance à s'inquiéter (mère qui s'inquiète de tout) — à se prendre pour la « Superwoman » en voulant conjuguer travail, famille, étude, performance au lit, culte de la beauté, proche aidante, cœur sur pieds et femme d'affaires. Elles s'en mettent beaucoup sur leurs épaules, ce qui provoque de l'anxiété. Aussi, plusieurs travaillent dans des domaines de services et dans des emplois précaires et mal rémunérés. Et, disons-le, les femmes veulent faire plaisir à tout le monde. Ça aussi c'est stressant ! Mais, « Elle », quand prend-elle le temps de se faire plaisir ?

Par ailleurs, il faut bien distinguer deux types d'anxiété : l'anxiété circonstancielle — lorsqu'un événement troublant nous arrive, par exemple la perte d'un emploi — et l'anxiété chronique, c'est-à-dire une personne continuellement anxieuse, par exemple, une personne qui fait des crises d'angoisse de manière répétitive. En outre, l'anxiété peut nous protéger contre des situations dangereuses. Un peu d'anxiété est tout à fait naturel. Mais à doses excessives, c'est-à-dire lorsque l'anxiété est tellement forte qu'elle nous préoccupe constamment, c'est alors qu'on parle de troubles d'anxiété, de souffrance personnelle et de difficulté de fonctionner, puisque l'anxiété est tellement forte qu'elle nous emprisonne.

Fait inusité, bien que les femmes se disent plus stressées, les études démontrent toutefois que ce sont les hommes qui réagissent biologiquement davantage : « Quand on stresse des hommes en laboratoire, ils produisent trois fois plus d'hormones de stress que les femmes. Le corps des hommes et des femmes ne réagit pas de la même façon au stress et la nature des maladies diffère », indique la chercheuse Sonia Lupien, directrice du Centre d'études sur le stress humain (CESH) de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal. En outre, « Les femmes ont plus de risques de développer des dépressions et on ne sait pas pourquoi », dit la docteure.

**Facteurs de risque**

À l'Institut universitaire en santé mentale Douglas, on relève différentes causes et facteurs de risque de développer des troubles d'anxiété, soit :

- L'instinct de survie : qui fait partie de notre bagage génétique. Il prend bien des formes de troubles anxieux comme l'agoraphobie, la phobie sociale et le trouble obsessionnel compulsif. Vous remarquerez que bien des gens craignent les serpents, même s'ils ne se sont jamais fait mordre, et que très peu de gens ont peur des cuisinières, alors qu'ils se sont brûlés plusieurs fois.
- Le tempérament : nous sommes tous différents et certains d'entre nous sont simplement plus anxieux que d'autres, surtout ceux qui ont une faible estime d'eux-mêmes et une faible capacité d'adaptation. Disons que les anxieux ne lâchent pas prise facilement. Quoi que nous fassions, nous ne pouvons jamais être totalement en sécurité, ce qui va à l'encontre des personnes qui pensent en termes absolus.
- L'environnement : notre attitude est grandement influencée par notre famille, notre milieu scolaire, nos amis et notre société. Nous serions très différents si nous avions été éduqués dans d'autres pays, par des parents différents. Toute situation difficile — comme la pauvreté, le fait d'être séparé de sa famille de façon précoce, un conflit familial, des parents trop critiques et l'absence d'un réseau de soutien adéquat — peut mener à l'anxiété chronique.
- La chimie du cerveau : un déséquilibre chimique des molécules de communication ou des hormones de stress (cortisol) dans le cerveau peut contribuer au développement d'un trouble anxieux.
- La génétique : des facteurs génétiques peuvent

jouer un rôle dans le développement des troubles d'anxiété. Un de ces facteurs de risque pourrait être une vulnérabilité biologique au stress.
- Le traumatisme : des troubles d'anxiété peuvent se développer à la suite d'un événement traumatisant ou d'abus subis durant l'enfance.

**Maîtriser l'anxiété**

Pour lutter contre l'anxiété, il faut la démystifier, la comprendre et, surtout, agir. Cela ne veut pas dire guérir, mais à tout le moins maîtriser la problématique. Surtout, dites-vous que vous n'êtes pas seule.

Voici quelques groupes d'entraide que vous pouvez joindre :
Phobies-Zéro: 514 276-3105
Revivre : 514 529-3081
Groupe d'entraide pour un Mieux-Être : 450 332-4463
La Clé des champs : 514 334-1587
Tel-Aide: 514 935-1101

Évidemment, faire de l'exercice physique et de respiration, du yoga, bien s'alimenter, faire l'amour, sortir entre amies, voir un bon film, écouter une bonne émission à la télévision, voir un bon spectacle d'humour, se faire masser et faire de la méditation font partie des solutions. Mais disons qu'en général, les personnes fortement visées par l'angoisse chronique ont déjà « tout fait ça ». À toute personne qui veut se défaire de son anxiété, nous voulons surtout souligner votre courage. Oui, il en faut pour vivre votre état d'esprit et vouloir « vous en sortir ». Et, savez-vous quoi ? Vous ne pouvez qu'améliorer votre âme, sinon votre situation. Ça vaut la peine d'essayer. Au fait, avez-vous quelque chose à perdre ?

**Nathalie Labelle, Ginette Bérubé et Norma Bakhos**
**Représentantes à la condition féminine**

# Journée internationale des femmes

## « L'égalité sans limites »

Le 8 mars dernier, un dîner-causerie, organisé par la section 214, s'est déroulé au 600 rue Fullum et au 1701 rue Parthenais à Montréal afin de souligner la Journée internationale des femmes, sous le thème «l'égalité sans limite». Pour l'occasion, plusieurs membres du Conseil étaient présents afin de pouvoir discuter, de façon amicale, sur différents sujets avec les membres présents. Cette activité a permis à quelque 135 personnes, autant féminines que masculines, de rencontrer certains délégués et surtout, d'échanger avec la présidente. Ce fut grandement appréciée! Phrase entendue : « Enfin, on voit les délégués syndicaux et c'est la première fois que je vois une présidente de ma section, je suis bien contente ! ».

Par contre, ce fut une journée triste pour nous car notre dévouée Linda Coulombe assistait à sa dernière activité au sein du syndicat. Elle a pris sa retraite le 31 mars dernier. Nous en profitons pour la remercier sincèrement pour sa présence, sa bonne humeur et pour le temps accordé au volet syndical. Elle nous manquera.

Nous avons commencé à offrir des ateliers d'information pour les membres sur différents sujets ; ce qui est fort apprécié. Nous le voyons par le nombre de présences et par les suggestions de formation demandées par nos membres.

**Juliette Larouche**
**Déléguée, section 214, Centre-ville Est**

# États généraux sur le syndicalisme

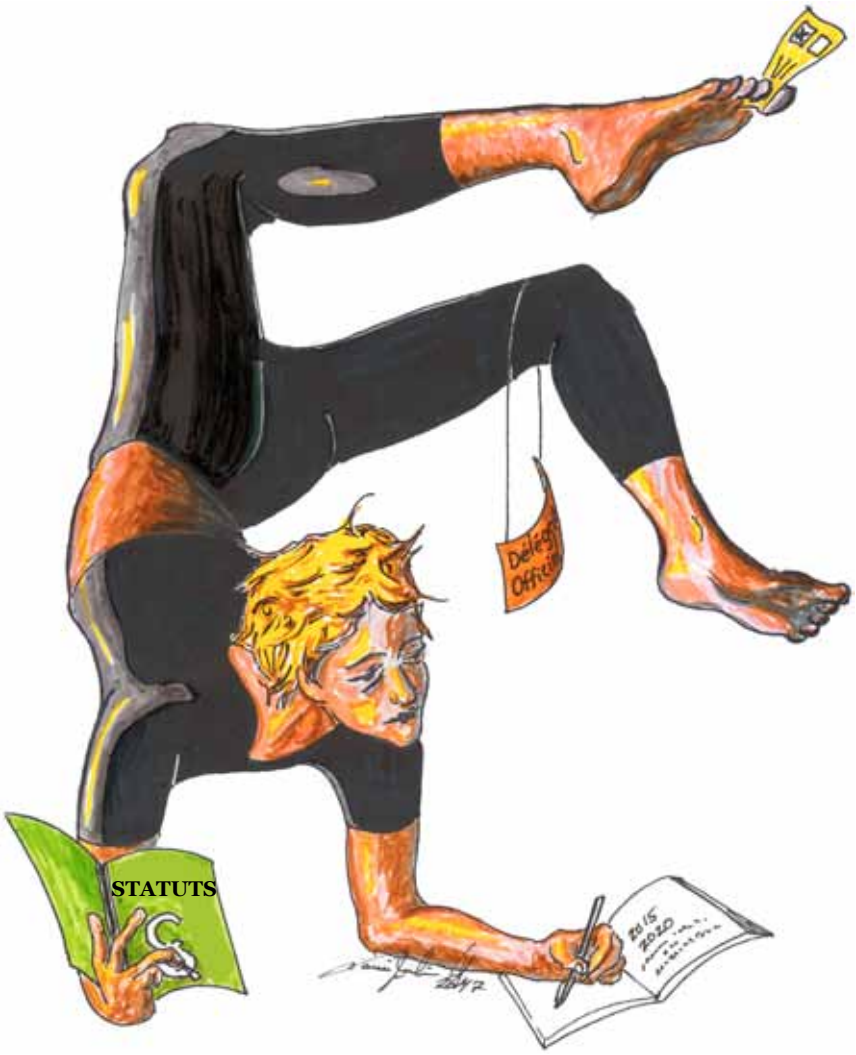


Le 4 février dernier, c'était la quatrième rencontre des États généraux sur le syndicalisme, organisée par le Comité intersyndical du Montréal métropolitain.

Les trois premières étaient exploratoires pour définir les thématiques fortes qui devaient être abordées plus formellement. Personnellement, ayant eu un agenda très chargé au printemps et à l'automne dernier, c'était ma première participation.

Par mon grand intérêt envers les règles de fonctionnement et les statuts, j'ai participé à la table de discussion abordant les pratiques et la démocratie syndicale.

Les questions pour lancer la discussion étaient :

- Comment se porte la démocratie syndicale dans votre syndicat local ? Régional, fédéral, national?
- Quelle place faites-vous à l'éducation politique dans votre travail syndical ?
- Comment se déroulent les solidarités intersyndicales dans les milieux de travail ?
- Quels sont les effets du maraudage ?

Une participante a ajouté «Est-ce qu'il y a une différence entre les statuts précaires et permanents ?»

J'ai expliqué qu'au niveau local, selon ma perception du SFPQ, la démocratie relève énormément de la présidence en place. Si la présidence est autoritaire, centralisatrice ou moindrement paresseuse, la démocratie en est affectée, tandis que si la présidence est axée sur le transfert de l'information, l'expérience syndicale en est bonifiée. Au régional et au national, souvent les structures sont trop rigides pour offrir une démocratie

*Suite à la page 12*

# Votre appel est important pour nous !

## Ministère des transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports OUF !

Les naufragés de la 13 ne l'ont pas eu facile. Au matin, nous avons eu droit à une belle partie de Ping-Pong. C'est la faute au Ministre, c'est la faute à la SQ, à la Sécurité publique, à la Ville de Montréal. C'est la faute au sous-ministre, aux communications, au sous-traitant, aux chauffeurs des camions enlisés dans les bancs de neige, aux préposés du 911, au manque d'effectifs, et j'en passe.

Tant qu'à faire, pourquoi ne pas être transparent et avouer que la seule responsable de ce cafouillis, c'est la marmotte ? En effet, elle nous avait annoncé un printemps hâtif, alors c'est tout à fait compréhensible que le ministère n'ait pas pris au sérieux les avertissements de blizzard de Météo Média. Après tout, c'est leur source la plus sûre. N'a-t-elle pas élu domicile à la Maison Blanche ?

Nous avons ici un bel exemple que la privatisation de nos services publics est nuisible pour les citoyens. Au Ministère, les employés sortent dès que la neige commence à tomber. Ils sont en prévention. Chez les sous-traitants, leurs contrats spécifient qu'ils doivent sortir lorsqu'il tombe entre 2 et 7 centimètres de neige. Ils sont en réaction. Ceci peut faire toute la différence et mettre en jeu la sécurité des citoyens.

Mais pourquoi ce Ministère est-il si souvent sur la sellette ? Pourquoi y joue-t-on au ministre musical ? Je crois avoir la réponse! Avec l'élection des libéraux, la Fonction publique a subi de lourdes pertes d'effectifs. Tous les ministères ont vu leur budget amputé de milliers de dollars. Ils se retrouvent donc en déficit à tous les niveaux.

Mais ce ne sont pas tous les citoyens qui reçoivent des services du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, de la SAAQ ou de la Régie du Logement. Par contre, tous les citoyens empruntent les routes du Québec. Ils sont donc plus conscients des impacts de ces coupures drastiques. Ils constatent davantage les ratés de ce Ministère parce qu'ils en font les frais régulièrement. Dans les médias, ce sont les ministères de la santé, de l'éducation et du transport qui ont le plus de visibilité. Mais, ils ne sont que la vitrine de ce gouvernement. C'est toute la Fonction publique qui souffre et notre gouvernement veut l'envoyer au privé pour la faire soigner.

Je me souviens d'un temps où un certain premier ministre disait avoir les mains bien en place sur le volant. Mais avec les années, son véhicule a perdu ses miroirs, ses pare-chocs, ses phares. Il s'est mis à rouler au ralenti. Aux dernières élections, il fut changé pour un nouveau modèle qui se conduit tout seul. Personne au volant. Personne n'est responsable. Et s'il frappe un mur, qui pourra-t-on blâmer? On pourra toujours se plaindre et se faire dire de rester en ligne, que notre appel est important pour eux. Mais restera-t-il quelqu'un en poste pour prendre l'appel?

**Marie Claire Baigner**
**Vice-présidente**

# Et si la devise : « Je me souviens ! », ne voulait plus rien dire...

Depuis le début de 2017, tous les partis politiques qui siègent à l'Assemblée Nationale à Québec ont fait vœux de faire preuve de plus de civisme que ce qu'ils ont fait (ou n'ont pas fait en 2016).

Cela ne les a pas empêché d'oublier leurs promesses et de sombrer dans la partisannerie la plus crasse qui soit. Inutile de souligner comment, ni pourquoi l'opinion publique n'accorde plus aucune crédibilité aux groupes d'intérêt qui évoluent dans les coulisses du pouvoir de la colline parlementaire québécoise.

Actuellement, le PLQ de Philippe Couillard semble occuper toute la place disponible, car les partis d'opposition donnent une image de désorganisation face à un échéancier électoral pour 2018 qui ressemble de plus en plus à une foire qui ne va profiter qu'au PLQ (Parti Libéral du Québec). Le PQ (Parti Québécois), le QS (Québec Solidaire) et l'ON (Option Nationale), veulent bien aller vers la nécessaire convergence de leurs forces politiques respectives, mais tout le monde tire la couverture de leur bord sans concéder quoi que ce soit aux autres partis politiques.

Il y a fort à parier que si les acteurs en présence sont les mêmes que ceux et celles qui vont participer aux prochaines élections, les résultats seront sensiblement les mêmes que ceux de la dernière campagne électorale.

Les faits saillants du 4e budget Leitao, qui a été déposé à Québec le 28 mars dernier, a démontré de nombreuses baisses du fardeau fiscal et la mise en place de mesures politiciennes. Son 3e budget équilibré, avec des surplus budgétaires de 2,5 G $ et de nombreuses baisses d'impôts illustrent des marges de manœuvres et des recentrages vers les missions essentielles de l'État par sa volonté de faire oublier les efforts de la rigueur vers une croissance normale. Le gouvernement Couillard assumerait les nombreuses coupes pour faire baisser la dette. Il compterait sur la capacité limitée de la mémoire collective qui ne dépasserait pas les 6 mois. Là est le vrai cynisme de la classe politique qui se maintiendrait au pouvoir, qui lutterait pour sa survie et pour la conserver au-delà des prochaines élections.

Il y a eu des coupures sauvages de postes et des ruptures de services pour justifier l'indéfendable et la course vers le déficit zéro. Tous ces surplus vont servir à gonfler les ressources supplémentaires, où le pouvoir en place compte sur la portée limitée de notre mémoire collective. Pourquoi doit-il en être ainsi? Sans doute parce qu'une partie de la réponse réside peut-être dans cette insoutenable légèreté de l'être, comme dirait Khundera. Celle qui nous amène à nous remettre constamment en question, jusqu'à ce que nous n'ayons plus rien à dire.

**Alain Tremblay**
**Délégué, section 205, Revenu Laval DGE-DGR**

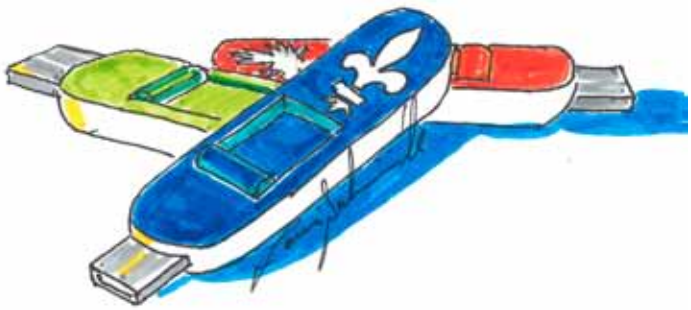

Je remettais un dossier c'te matin-là, quand ma cheffe d'équipe m'a souri et m'a demandé si j'avais rencontré « le grand directeur de Québec » la semaine dernière. Pis comme je n'étais pas là pour la belle visite, elle me raconte, un peu gênée, que le grand cravaté de l'édifice de Marly est venu nous expliquer que les tâches et les équipes allaient toutes changer c'te semaine. Pauvre Cindy quand même! À trop vouloir être fine, elle ne réalise pas les conneries qu'elle débite, pour se rendre utile et agréable.

« C'est leur volonté d'explorer de nouveaux champs de contrôle… » m'assure-t-elle sans rire, « que les activités de vérification actuelles seront sélectionnées par l'algorithme du logiciel ». Voilà! Le chat est sorti du sac. Le nouveau sauveur de Revenu Québec est né. L'employé du mois, celui qui succède à la longue série de stars jetables, depuis l'agent de bureau au professionnel en fiscalité, en passant par le technicien en vérification, le programmeur de page WEB 2.0 et l'ingénieur de numérisation, aujourd'hui ce dieu tout puissant, porteur de toutes les promesses de rentabilité s'appelle Algorithme.

Il est bien ce mec. Comme un joueur de hockey y coûte cher sur le coup, mais au moins, il fait ce qu'on lui demande sans poser de questions. Pas syndiqué et pas gérant d'estrade comme tous ceux qu'il remplace, c'est le travailleur parfait. À bien y penser, c'était écrit dans le ciel. La longue liste des changements que j'ai tant chialée, depuis le temps que j'y suis, m'a convaincu que plus ça change, plus c'est débile. Déjà que le ministre du Revenu ne voulait plus être ministre d'un ministère. Histoire d'avoir la sainte paix, la Souveraine préférait s'offrir une Agence paratonnerre de douze mille employés, y'a déjà cinq ans, que de se faire chier à gérer des scandales et des employés frustrés? C't'encore mieux que la gestion aux transports!

Pourquoi diable allais-je croire que le gouvernement voulait plus de revenus et plus d'équité fiscale? Ma vieille tâche de vérification est totalement prise en charge par une programmation informatique, qui vérifie et décide des corrections et des sanctions à prendre à ma place. Plus besoin d'esprit ou de mémoire, d'expérience de vie et de jugement pour faire c'te job là! On va facturer les contribuables sans personne au tiroir-caisse! On va faire travailler les mexicains numériques et virtuels dans le champ fiscal du Québec. On va nous remplacer par des parcomètres sur les revenus. Le fraudeur n'aura plus qu'à stationner dans les coins noirs de la législation, à l'ombre d'un paradis fiscal, dans les fonds de cour des comptabilités manuelles, dans les garages des vraisemblances électroniques.

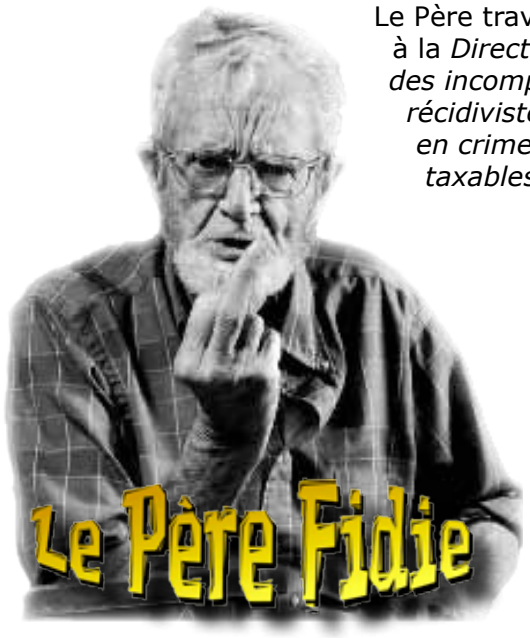


Le Père travaille à la *Direction des incompris récidivistes en crimes taxables*

Fini les réalités de la vie! Il n'y aura plus d'entrepreneurs, d'étudiants, de retraités, de chômeurs ou d'invalides. Il n'y aura plus de magouilleurs, de récidivistes et de faussaires. Il n'y aura plus d'innocents, ni de coupables. Chaque dossier deviendra une gestion de risque, un savant calcul de solvabilité, un pourcentage de déviance comptable, un seuil significatif de rentabilité ou une insignifiance à tolérer. Chaque contribuable deviendra un percolateur de revenus, chaque entreprise, un sandwich de crédits d'impôt. Et surtout, il n'y aura plus personne de responsable. Quel avancement ce sera!

Car être responsable aujourd'hui, c'est un risque que l'entreprise aime bien s'affranchir. Surtout quand ça schirre! Mais heureusement, avec un tel monstre informatique, les coupables de demain ne seront plus des gens qui analyseront des situations ou qui prendront des décisions. Ben non. Ce sera l'opérateur de scan, le codeur de programme, l'opérateur de trafic informatique. Des gens qui n'ont aucune culture fiscale et incapables de comprendre les impacts juridiques de leurs activités.

Comme ma cheffe d'équipe, je me suis senti soudainement gêné. J'ai cru longtemps les conneries que mon employeur m'a débitées depuis que j'y suis. Maintenant, je comprends que l'important, comme pour la classification générale des emplois, c'est d'avoir l'air d'y croire.

*Suite de la page 8*

pleine et entière, mais la création de la structure locale revitalisée et les forums au niveau national, ont ouvert des plages de débats qui étaient absentes dans les structures initiales. Le délégué de secteur ayant maintenant un droit de vote et la possibilité de participer aux instances supérieures, fait que cela délocalise le pouvoir vers le membre.

Pour ce qui est de l'éducation politique et légale, encore une fois, ça dépend si le délégué ou les dirigeants souhaitent aller dans le trafic et confronter leurs membres durant des rencontres sectorielles ou à l'Assemblée générale.

La solidarité intersyndicale se résume souvent au 8 mars quand les membres des différentes accréditations mangent du gâteau pour souligner la Journée internationale des femmes.

L'accréditation fonctionnaires et ouvriers est pratiquement exclusive dans la Fonction publique quoique, théoriquement, le maraudage puisse nous toucher. Je me demande quelques fois si ça ne génère pas un certain confort qui nous ankylose. Statutairement et solidairement, les occasionnels et les permanents sont traités équitablement et, à chaque négociation, nous demandons une opération de titularisation ou le continuum d'emploi.

Durant les discussions, j'ai entendu des commentaires judicieux qui me permettront de continuer ma réflexion pour les suites des états généraux :

- La dualité de laisser une chaise vide ou prendre sa place aux comités paritaires où souvent la confiance est brisée, en nous demandant de cautionner des éléments contre nos principes;
- Unité solidaire versus l'acceptabilité d'une entente. L'équilibre entre nos droits, devoirs et souhaits est souvent un débat émotif sans finalité constructive;
- Quelle structure voulons-nous? Une représentative par délégation qui permet à des personnes de monopoliser le pouvoir, en se cachant derrière leur élection durant toute la durée de leur mandat (plus l'information est évacuée, plus le débat disparaît) ou une structure de démocratie participative qui oblige les membres à participer, mais qui peut paralyser le fonctionnement, s'ils ne se déplacent pas;
- Est-ce qu'une hausse de la judiciarisation des relations professionnelles engendre la démobilisation automatiquement? Les griefs doivent être défendus, mais pendant ce temps, les délégués ou conseillers ne sont pas sur le terrain à la rencontre des membres;
- Voulons-nous une structure rapide et efficace ou un "slow-democracy" qui prend du temps, mais qui offre la démocratie participative?

**Les pistes de solutions discutées :**

- Modifier la participation des membres en arrêtant d'être des clients ou utilisateurs-payeurs tout en faisant comprendre que le pouvoir qui influence le patronat vient de la solidarité et la participation des membres;
- Casser le moule du syndicat "structure de services" qui engendre le "nous payons, vous devez régler nos problèmes" et revenir à la base de la solidarité collective par des rencontres continues et des délégations de pouvoir vers les membres;
- Documenter les débats et les travaux pour quantifier les gains et les reculs démocratiques.

J'ai très hâte de participer à la suite des travaux qui auront lieu après le maraudage de la santé et le dépôt d'une synthèse d'un étudiant qui nous a suivis durant les quatre premières étapes.

Syndicalement vôtre,

**Jolyne Tessier**
**Présidente, section 214, Centre-ville Est**

*Le Rassembleur est le journal régional du SFPQ Montréal — Laval accessible à l'ensemble de ses membres.*

*Commentaires et articles :*
*SFPQ Montréal — Laval*
*Le Rassembleur*
*425, de Maisonneuve Ouest, bureau 1005*
*Montréal (Québec) H3A 3G5*
*lerassembleur@sfpq.qc.ca*

*Consultez nos éditions en ligne!*
*http://www.sfpq.qc.ca/publications/rassembleur/*

*Photos reproduites sous licence* Creative Commons, *sans droit ou du domaine public, avec crédit selon le cas*
***Reproduction des textes permise à condition d'en mentionner la source***

*Dépôt légal BAnQ et BAC*

***Comité régional d'information***
Représentant régional responsable: Louis Jubinville
Représentante de la condition féminine: Nathalie Labelle
Représentante des jeunes: Karine Dextras-Paquette
Représentante locale #1: Jolyne Tessier
Représentant local #2: Yan Smith

***Révision des textes :***
Sylvie Lafortune
Nathalie Labelle

***Mise en page et infographie :***
Jolyne Tessier

***Illustrations :***
Louis Jubinville

**Prochaine date de tombée: 2 juin 2017**